

nier a été mis au jour et dont il n'est qu'une brillante illustration. Ces immigrants n'ont pas tous donné satisfaction, mais leur travail a suffi pour prêter un beau crédit à l'établissement sur le marché monétaire d'Angleterre. M. Scott n'a pas les mains assez larges pour garder tous les capitaux investis dans son entreprise. Il en laisse déborder une partie sur les municipalités voisines qui s'en servent pour l'ouverture de chemins, ou bien il achète de nouvelles terres dans les environs.

A Montréal, un certain nombre d'immigrants français se plaignent d'avoir été mal informés par nos agents de Paris, ce qui est possible, mais ce dont nous nous lavons les mains. Et s'ils ont été trompés en notre nom, une partie de ceux qui sont venus nous ont déjà rendu plus que le mal que nous avons pu leur causer sans le vouloir. Bien sûr, nous ne nous attendions pas à recevoir de France des hommes qui profiteraient de nos libertés politiques pour insulter publiquement à notre foi et à notre clergé, c'est-à-dire à nos affections les plus profondes, non-seulement comme chrétiens, mais même comme citoyens. Car à qui devons nous d'être Canadiens, de parler la langue française, si ce n'est à la religion et à nos prêtres ? Vérité banale, que je répète ici, non pas pour nous, car elle est écrite dans nos cœurs, mais pour ces étrangers qui ignoraient tout de nous et sur nous, jusqu'au moment où ils ont eu besoin d'un refuge ou d'un asile. Ils ont mal payé notre hospitalité. Ils n'auraient pas dû ignorer, au moins, le principe de courtoisie politique enseigné par Montesquieu. " Tout galant homme voyageant à l'étranger, doit respecter les mœurs et les coutumes religieuses des peuples au milieu desquels il se trouve. "

Toutefois, ne faut-il pas s'émouvoir outre mesure au sujet d'un simple incident : ne faut-il pas surtout attribuer à la nation française entière

des idées ou des sentiments qui ne sont partagés que par un nombre très-restreint de français. Cet excès de zèle nous ferait tomber dans l'injustice. Il est bon que nous protéctions nos lares, nos foyers, nos institutions, mais cette protection doit être soumise aux lois de l'hospitalité et aux exigences de nos intérêts politiques. Bien choisie, bien dirigée l'immigration française vaut encore mieux pour nous que toute autre immigration européenne. Qui d'entre nous oserait se défendre d'aimer la France ? La branche cesserait-elle d'aimer le tronc, le rameau cesserait-il d'aimer la branche ? La même sève les a nourris, ils ont un même principe de vie, avec des caractères et des avantages différents.

Nous n'avons encore eu que peu d'immigrants français qui conviennent au pays, parce qu'au lieu de les choisir nous-mêmes, nous avons accepté ceux que les circonstances ont amenés ou jetés sur nos rives. Au lendemain des troubles de Paris, lorsqu'on pourchassait les malheureux qui y avaient pris part, nous n'avons pas lieu de nous étonner de voir apparaître parmi nous quelques uns de ces fugitifs échappés aux filets de la justice et de les entendre dénigrer des institutions qui s'opposent à l'assouvissement de leurs grossières passions.

Pour avoir une bonne immigration française, il faut qu'on aille la trier au cœur même de la France ; mais comme le plus souvent les sujets et les familles respectables ont des attaches profondes au sol de la patrie, on ne peut espérer pouvoir les gagner qu'en leur offrant des avantages tangibles et réels. Et vu que des déceptions récentes auront ébranlé leur foi dans la parole, ou les promesses de nos agents, nous devons recourir à d'autres intermédiaires.

Que M. Vannier, par exemple, construise ses maisons à Metgermette, qu'il y fasse une certaine étendue